

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 256

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 18 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Janvier 1986

Dans un mode d'emploi de la MIGROS pour ses chaînes à neige : « S'il n'est pas possible de *reparer* rapidement avec les *fausses mailles fournies* dans chaque boîte... Tirer la chaîne vers soi avec de *légères vibrations*... C'est *absolument nécessaire* monter les tendeurs caoutchouc... »

## E. C. U. ou écu(s)

« Les ministres de la recherche des Dix ont conclu un accord de principe pour dépenser 145 millions d'*écu* » (Reuter, 12 XII 85).

Le sigle E.C.U. correspond à *European Currency Unit* (bien que la Grande-Bretagne n'adhère même pas au Système monétaire européen!). Des voix s'élèvent en France pour qu'on ressuscite plutôt l'écu, frappé pour la première fois en 1265 sous saint Louis.

Au pluriel, on écrira donc « des E.C.U. » (ou ECU), ou « des écus » — mais en tout cas pas *des écu* !

(Défense du français, No 256, janvier 1986)

## « Sponsoriser »

Lors d'une réunion de l'association « Défense de la langue française », à Paris, le nouvel académicien Michel Mohrt a fait un exposé sur la situation linguistique, contenant ce passage :

« ...l'abominable *sponsoriser* qui signifie tout bonnement patronner, commanditer. (Les Anglais, d'ailleurs, utilisent le mot *patronize* dans le sens de « sponsor » qui est en réalité un américanisme.) »

(Défense du français, No 256, janvier 1986)

## « Action »

Sous la pression de l'allemand *Aktion*, la Suisse romande substitue « action » à des termes qui correspondent à trois sens distincts :

— Vente spéciale, vente-réclame, vente à prix réduits (du fromage en « action » !)

— Campagne (par exemple, campagne de presse en faveur d'une œuvre d'utilité publique).

— Opération (par exemple, l'« opération mimosa », vente de fleurs au profit des colonies de vacances).

(Défense du français, No 256, janvier 1986)

## Technique, technologique

On voit sans cesse ces deux adjectifs utilisés comme s'ils étaient synonymes — avec une préférence marquée pour le second, sans doute parce qu'il fait plus savant...

Technique : qui appartient à un domaine spécial (vocabulaire technique) ; qui concerne les applications de la science dans les domaines de l'économie, de la production (le progrès technique) ou des machines (un incident technique) ; qui concerne les procédés de travail (habileté technique).

Technologique : qui appartient à la technologie. Celle-ci est l'*étude des techniques*.

(Défense du français, No 256, janvier 1986)

## Imputer

« On *impute* le plus souvent cet état de bien-être à notre soumission aux règles de l'économie de marché. »

Autrefois, on donnait à ce verbe (comme dans la citation récente ci-dessus) le sens général d'attribuer.

C'est aujourd'hui un archaïsme, et « imputer » ne se dit plus que d'une chose blâmable ou regrettable : imputer à quelqu'un un délit ; imputer sa défaite à la malchance.

(Défense du français, No 256, janvier 1986)

## Trouver son compte

Annonçant un nouveau supplément du samedi, LA SUISSE écrivait le 10 janvier : « Lecteurs et annonceurs y trouveront leur *comptant*... »

On dit en français : trouver son compte (avantage, bénéfique, intérêt, profit).

Existe aussi l'expression : avoir son content (= être comblé).

Peut-être y a-t-il eu, dans la phrase citée, confusion entre les deux termes.

(Défense du français, No 256, janvier 1986)